

CHABRILLAN

bulletin municipal n° 2 - juin 2009

Le mot du Maire

Notre attitude de Responsables de la Commune, c'est à la fois de l'enthousiasme, de la détermination, parfois des doutes. A l'intérieur du Conseil Municipal le débat démocratique est une règle et chacun accomplit un travail discret mais ô combien utile. Je veux adresser un grand merci à tous : Adjoints et Conseillers qui m'entourent, m'aident, me soutiennent ; remercier aussi tous les acteurs de cette vie communale dense : les employés communaux, les Présidents et membres des Associations, les nombreux membres des Commissions extra-municipales...

Ce deuxième bulletin confirme notre souci de vous informer, de vous faire réagir. Je veux rappeler les principes qui sont les fondements de la vie en Société mais aussi les conditions indispensables d'une vie communale harmonieuse et apaisée : tolérance, respect, objectivité, respect du bien commun, souci d'être utile à l'ensemble de la collectivité, attention constante à l'autre, en un mot : Fraternité.

La vie des petites communes est difficile, compliquée car les moyens sont modestes et l'Etat se désengage. Heureusement nous bénéficions de l'aide précieuse du Conseil Général et de l'Intercommunalité qui constituent un soutien essentiel. Nous avons la volonté de travailler avec tous nos partenaires et je compte sur les Chabrillanais de bonne volonté pour soutenir notre action au service de tous. Au cours de ces prochains mois les différentes rencontres seront autant d'occasions d'échanges amicaux et fructueux. Bonne lecture de ce numéro deux et agréable été.

Alain Charrier

Mairie

La mairie est ouverte

Lundi, jeudi, vendredi
de 8 h 15 à 12 h.

Mardi de 14 h. à 19 h.

M. Le Maire
reçoit en Mairie
le mardi de 14 à 17 h.

Tél. 04 75 62 60 13 - Fax. 04 75 62 76 94
Courriel : mairie-chabrillan@ladrome.fr

Café-Bibliothèque

Le Café-bibliothèque est ouvert
le mercredi, jeudi et vendredi de 15h à 19h
le vendredi et samedi de 8h15 à 20h
le samedi et dimanche de 10h à 12h30 et de 15h à 19h
Pour la période estivale et à partir du 1^{er} juillet, l'horaire d'ouverture sera **prolongé le soir jusqu'à 20h.**

LES NOUVEAUX EMPLOYES

Dans le cadre des Contrats d'Accompagnement à l'Emploi, aidés à 90 % par l'Etat, nous avons recruté deux personnes, pour une durée de 8 mois, avec un temps hebdomadaire de 24 heures.

Gaël HERBERT : qui est affecté au Cafébibliothèque ; sa mission est d'assurer les dépôts et retraits de livres à la bibliothèque, le fonctionnement du café et l'animation des lieux.

Aurélien BEAL : qui est affecté au service technique de la commune, et dont la mission est l'aide à l'employé communal dans tous les domaines de son activité.

BOITE AUX LETTRES

Une nouvelle boîte aux lettres a été installée sur la terrasse de la boulangerie, en remplacement de celle qui était près de l'Eglise.



Les peintres à Chabrillan

Budget 2009

SECTION FONCTIONNEMENT

1. Recettes

Recettes réelles

-3 taxes	132.087	!	
-Compensations de l'état	9.457	!	
-TPU	81.539	!	384.354
-DGF	92.049	!	
-Loyers et locations	32.000	!	
-Divers	37.222	!	

Excédent exercice antérieur **58.515**

Total recettes **442.869**

2. Dépenses

Dépenses réelles

-Charges à caractère général	148.750	!	
<i>dépenses courantes nécessaires au</i>		!	
<i>fonctionnement interne de la commune</i>		!	
-Charges de personnel	111.000	!	
-Autres charges de gestion	74.758	!	
<i>Dépenses vers l'extérieur de la commune</i>		!	386.685
<i>Indemnités élus, Subv aux associations</i>		!	
<i>SDIS.....</i>		!	
- Frais financiers	20.550	!	
-Dépenses imprévues	31.627	!	

virement à la section investissement **56.184**

Total des dépenses **442.869**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Remboursement K	33.213	FCTVA	58.523
emprunts	50.000	TLE	5.400
Remboursement prêt		Amortissement	6.184
50.000		Dépôt et cautionnement	500
Dépôt et	500	Section fonctionnement	14.000
cautionnement			
Sous Total	83.713		84.607
Voirie	113.726	Département FDAC	14.000
		Département dégâts	26.200
		orages	
		Etat	26.200
		Amendes de police	1.229
Sous total	113.726		67.629
Travaux bâtiments	63.319	Département	15.768
		Etat	5.446
		Dons	3.800
		Fondation Patrimoine	2.000
Sous Total	63.319		27.014
Achat camion	17.000		
		Autofinancement	36.000
		Emprunt programme	62.508
		équilibre	
Totaux	277.758		277.758

Budget eau

SECTION FONCTIONNEMENT

RECETTES

85310

Vente de l'eau	38000
Remboursement de travaux	3500
Amortissement des subventions	43810

DEPENSES

85310

Déficit antérieur reporté	14142
Electricité + télécommunications	6250
Achat compteurs + analyses + entretien réseau	8500
Redevance pollution à l'Agence de l'eau	1200
Intérêts d'emprunt	8630
Amortissement de subventions	31831
Dépenses imprévues et charges exceptionnelles	12152
Virement section investissement	2605

SECTION INVESTISSEMENT

RECETTES

229460

Excédent des années antérieures	62455
Virement section fonctionnement	2605
Subventions	122569
Emprunt d'équilibre	10000
Amortissement subventions	31831

DEPENSES

229460

Travaux	179130
Amortissement subventions	43810
Amortissement capital emprunt	6520



TARIF EAU 2009, applicable à partir du mois de Septembre 2009 :

- Le m³ : 0.8 € (+10% / 2008)
- L'abonnement annuel : 82.57 € (inchangé / 2008)

Informations sur l'extension du réseau d'eau potable et sur l'assainissement collectif.

Eau potable

Première extension au quartier de la Vaumane.

Après notification des aides par les différents subventionneurs, nous avons lancé la consultation des entreprises. C'est SOGEA, basée à Tournon (07) qui a obtenu le marché, c'était l'entreprise la mieux-disante.

Les travaux ont commencé sous la maîtrise d'œuvre de la DDAF, il y a 3 mois : 1 mois de préparation du chantier suivi de 2 mois d'exécution sur le terrain.

Toutes les semaines, une réunion de chantier, a permis de faire des mises au point avec l'entreprise par rapport à nos exigences. L'ensemble des travaux s'est bien déroulé.

Environ 1,8 km de canalisation a été posé. Cela a permis la création de 9 branchements d'eau potable.

Nous avons réalisé les essais de pression sur le réseau. La mise à l'épreuve a été concluante. Nous attendons les résultats de l'analyse de l'eau prélevée sur ce nouveau réseau après désinfection.

La fin du chantier est prévue à la fin du mois de juin de cette année.

La deuxième phase des travaux permettra l'interconnexion des réseaux d'eau des communes de Charbrillan et d'Autichamp. Elle pourrait être réalisée en 2009 car le montant du marché de la 1ère phase était bien inférieur au devis estimatif prévu et budgétisé.



Assainissement collectif

La station d'épuration.

C'est une bonne nouvelle, nous avons trouvé un terrain susceptible d'accueillir la station d'épuration. Ce terrain est à proximité de la Drôme, celle-ci devient le nouvel exutoire.

Il faut rappeler que le schéma général d'assainissement, réalisé en 2001, par le cabinet MERLIN et conforté par les suggestions de la DDAF, prévoyait un rejet dans le ruisseau Saint Pierre. Cela signifie qu'une mise à jour du schéma général d'assainissement approuvé en enquête publique s'impose.

Cette mise à jour sera concomitante à l'étude de faisabilité de 2 projets :

- soit création de la station d'épuration sur le terrain nouvellement trouvé
- soit raccordement, via les réseaux d'assainissement des communes de Grâne et d'Allex, à la station d'épuration d'Allex.

Afin d'étoffer le projet de construction de la station d'épuration, nous avons rédigé un cahier des charges pour choisir un cabinet de topographie ou de géomètre capable de réaliser un relevé topographique et un profil en long. C'est le cabinet de topographie MIRE de Crest qui a été retenu. Il a réalisé les 2 études. Après analyse de leurs données, nous constatons que les eaux usées pourront aller gravitairement jusqu'au terrain qui accueillera la station. Cela représente une grande économie d'énergie et de maintenance, ce qui allégera le coût de fonctionnement.

Le rapport de cette étude sera présenté aux différents organismes décideurs et subventionneurs afin d'obtenir, d'une part l'autorisation de construire la station d'épuration, d'autre part le subventionnement de l'une des deux opérations, estimé à ce jour à 80 % grâce au nouveau contrat rivière. Bien entendu, si le projet de construction d'une station d'épuration est retenu, l'installation respectera l'environnement et plus particulièrement la nappe phréatique.

Nadège Naud

Réparation dégâts d'orage

Enfin, les travaux de réparation des dégâts d'orage d'août et septembre dernier vont pouvoir se concrétiser dans les prochains mois.

Nous espérons qu'ils seront achevés à la fin de l'été. Une partie de ces dégâts a été traitée en urgence à l'automne. Pour le reste, nous avons attendu de savoir quelle subvention nous pourrions espérer.

Le montant global des travaux s'élève à 65 500 euros HT dont environ 80% de subvention ce qui nous permet d'envisager la totalité des reprises.

Voirie 2009

Une remise en état des chaussées dégradées par un hiver pluvieux et neigeux s'effectuera dans les prochains mois.

Nous menons également une réflexion sur la mise à jour du tableau d'assemblage des voiries communales qui est un paramètre important dans l'attribution des subventions du FDAC (Fond Départemental d'Aide aux communes).

Bonne route à tous.

TRAVAUX ÉCOLE : Les travaux de mise en conformité des bâtiments de l'école du haut sont terminés : Une issue de secours donnant sur la cour du château a été créée dans le mur du fond de la classe et une rampe d'accès pour fauteuils roulants y est attenante.

La rénovation du calvaire des Charmes

Cette rénovation qui se termine, a été rendue possible grâce à une souscription pour laquelle bon nombre de personnes ont apporté leur don, à une aide de la **Fondation du Patrimoine** ainsi qu'à l'aide du **Conseil Général** ; le solde restant à la charge de la Commune.

Les travaux réalisés par l'**A.D.C.A.V.L.** ont consisté tour à tour à la dépose des croix, au remplacement de leurs socles respectifs, à la repose de ces croix après réparation et consolidation.

Plusieurs marches, en très mauvais état, ont dû être remplacées et rejointoyées avec l'existant.

Ce travail long et délicat, qui s'est achevé par le décapage des pierres conservées a permis d'obtenir un ensemble harmonieux pour ce calvaire qui a retrouvé fière allure.

Le voilà prêt à affronter les années et les intempéries qui lui apporteront la patine finale, celle des maisons de notre charmant village.





Le village botanique

Voici les observations faites par le jury départemental le 14 mai dernier lors de l'évaluation des villages botaniques : « nous adressons à toute l'équipe nos félicitations pour le travail accompli et nous espérons une continuité dans le temps pour que Chabrillan reste un village botanique apprécié du public, village à ne pas manquer lors des promenades touristiques ».

Par conséquent, lors d'un Conseil municipal, il a été décidé à l'unanimité de maintenir Chabrillan parmi les villages botaniques dromois et de faire un effort financier pour la remise en état des espaces botaniques un peu délaissés depuis 2006.

L'association A I R E, association d'aide à l'insertion, a remis en état le parc des Cèdres et nettoyé la place Barnier.

Sur les conseils d'Hervé Canals, le botaniste des villages botaniques, la superficie des parties fleuries a été redimensionnée, cependant, les parcelles restantes sont à entretenir.

De nouveaux végétaux ont remplacé les espèces vieillissantes, le parc des Cèdres a été complètement réaménagé avec de nouvelles plantations.

Une collection de cannas a été installée afin de poursuivre le fleurissement dans la saison.

L'équipe de bénévoles fournit un gros travail de nettoyage et d'entretien régulièrement toutes les semaines et fait toujours appel à votre bonne volonté.

Marie-thérèse breyton



Qui ne connaît pas ce merveilleux outil culturel pour petits et grands, aménagé dans le bâtiment café-bibliothèque ?

Non seulement la bibliothèque est richement dotée en ouvrages en tout genre, pour adultes, adolescents et enfants mais les locaux sont accueillants et bien éclairés avec une jolie vue sur les 3 becs. Au 2e étage, il y a un espace aménagé à la lecture aux tout petits, sur des tapis lecture prêtés par la médiathèque (séances du mercredi consacré au « bébé lecteur » de 0 à 4 ans).

Une convention lie notre bibliothèque avec la médiathèque de Crest pour des échanges de livres, plusieurs centaines chaque trimestre.

L'association « Bibliothèque », très dynamique, est présidée par Jocelyne Vaudey assistée d'un bureau qui se réunit tous les 1er jeudis de chaque mois.

Elle organise des semaines thématiques avec l'aide de la médiathèque. Récemment, les adultes ont bénéficié des semaines du roman policier avec une exposition de livres et sur une carte du monde on pouvait voir les pays d'origine des auteurs dont les ouvrages étaient exposés.

Pour clôturer cette manifestation, le film culte « Le 3e Homme » a été projeté. L'association organise toute une série de manifestations originales : lecture d'ouvrages sur la gourmandise suivie d'un goûter dégustation, invitation de conteuses, les mercredis chocolat pour les enfants... Une idée originale est à découvrir, « les coups de cœur », si vous avez aimé un livre, vous le signalez avec un signet mis à disposition.

Tout le mois d'octobre sera dédié à l'Inde ponctué de plusieurs animations dont vous trouverez les détails sur le calendrier « à Chabrillan » dans ce bulletin. N'oubliez pas de venir faire un tour au salon du livre de la jeunesse qui se tiendra les 17 et 18 octobre.

Des bibliothécaires bénévoles attendent les chabrillanais les mardis, mercredi, vendredi de 16 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h. La carte d'abonnement à la bibliothèque (8€/an) est gratuite pour les moins de 18 ans.

Venez goûter le plaisir de lire !

Un passionné du livre - Patrick Hervé

Les peintres dans la rue...

Ce dimanche 17 mai 2009, Chabrillan rayonne : nos vieux murs habillés de roses, d'iris et de pivoines, mêlent leurs couleurs à celles des peintures exposées et de la foule bigarrée des visiteurs qui se pressent dès le matin.

Pour cette 9^{ème} Journée des Peintres, les Amis de Chabrillan réunissent 44 exposants (peintres et sculpteurs) sur l'allée des Charmes et 13 peintres dans la rue.

A la mairie est mis à l'honneur le peintre ancien Georges Sprungli, peintre figuratif et portraitiste dont le trait puissant et coloré reflète la sensibilité et l'amour de la vie.

Au cafébibliothèque, il rejoint 3 autres artistes afin de nous livrer, cette année encore, des « regards croisés » sur notre village ; tandis que René Favre étonne et séduit avec ses sculptures animales (qui résultent de l'assemblage de vieux outils).

Dans le beau jardin de la maison Diviani, Nathalie Lorre et ses élèves de Terres de Brume nous offrent une exposition très variée et riche en créativité.

Pendant ce temps, le parc des Cèdres s'est transformé en atelier pour permettre à une vingtaine de nos artistes en herbe, (de 3 à 11 ans), de composer sur le thème des « chats », tandis que les Jeunes de Chabrillan invitent, eux, à imaginer un nouveau logo pour le tee-shirt qui sera mis en vente lors de la vogue.

Tout ce petit monde se réunit pour la traditionnelle remise des prix et le vin d'honneur, qui ont lieu dans la même ambiance bon enfant et chaleureuse qui marquera toute cette journée, « un moment de beauté et de plaisir ».

*Josette Rolland
(les Amis de Chabrillan)*

Le coup de queue



Il nous semble malheureusement utile de rappeler à tous, une fois de plus, que le comportement de certains, au point propre du foot, est devenu intolérable : pour exemple les dépôts d'objets dans les poubelles à ordures ménagères : pneumatiques, batteries, appareils ménagers, mobiliers divers qui

doivent impérativement être déposés dans les déchetteries, notamment à EURRE (ouverte tous les jours, sauf dimanches et jours fériés). D'autres personnes n'hésitent pas non plus à laisser par terre, en vrac, au pied des containers, des bouteilles verre, des emballages ou des cartons, alors que quelques minutes leur suffiraient pour les glisser dans le conteneur correspondant.

Pour la décharge « tolérée » de German nous rappelons qu'elle est strictement réservée aux habitants de la Commune et qu'elle ne doit recevoir que les branchages et les gravas inertes. Là aussi, il n'est pas rare de trouver divers matériaux d'isolation, de nombreux pneumatiques, de la ferraille, du plastique, des morceaux de voitures, la liste serait longue ; autant de déchets totalement proscrits, qui doivent être acheminés par leur propriétaire dans les déchetteries prévues pour les collecter.

Cette désinvolture, ce manque de civisme de certains, ne doivent toutefois pas nous faire oublier qu'il s'agit d'une minorité et que la plupart des Chabrillanais respecte parfaitement les consignes d'utilisation de ces lieux.

Les Chabrillanais qui rencontrent des difficultés pour transporter leurs déchets à EURRE (lourds ou encombrants) peuvent s'adresser à la Mairie qui, avec l'aide de la CCVD, se chargera de leur donner satisfaction.

Pierrot Gilouin

Le C.C.A.S.

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) de la commune a été activé lors d'une première réunion qui s'est tenue en Mairie le 21 avril, sous la présidence du Maire Alain Charrier.

Après un rappel de la composition, du fonctionnement et du rôle du CCAS, le Maire et les participants ont développé plusieurs sujets.



Tout d'abord, la présentation de l'association DIALOGUES, installée sur notre commune, dans l'ex-ferme Crouzet, et qui œuvre avec efficacité à l'accueil et à la réinsertion de personnes en très grande difficulté. Une association qui mérite d'être mieux connue, en regard du travail remarquable qu'elle effectue au quotidien.

Le deuxième sujet concernait la petite enfance sur laquelle plusieurs réunions ont mis en évidence le besoin réel de moyens et de personnels, même si notre commune dispose semble-t-il d'un nombre suffisant d'assistantes maternelles. Depuis quelques mois un groupe de travail de la CCVD réfléchit à la création de mini-crèches, permettant l'accueil chez une même personne de 4 à 8 enfants.

Le troisième débat abordait un sujet qui nous concerne toutes et tous puisqu'il traitait du vieillissement. Si d'apparence « les anciens du pays » nous paraissent dans l'ensemble assez bien pris en charge par différentes structures, sur le plan matériel ou financier (Comité Local d'Information et de Coordination, ADMR, UDAF, Conseil Général, etc...) il reste des difficultés quotidiennes qui méritent réponse. C'est dans le constat que les habitants âgés souhaitent continuer à vivre sur leur territoire de vie, au milieu des autres, en se sentant utiles et en sécurité, que l'association « Vieillir au Village » a débuté sur Puy St Martin et les communes voisines, depuis bientôt dix ans. Le CCAS de Grane souhaitant œuvrer dans le même objectif a créé depuis un an une association similaire, à laquelle elle nous propose de nous associer. Plusieurs réunions, fort bien animées, ont eu lieu à Grane pour nous présenter l'avancement de leur projet. A ce jour, notre position reste à définir.

Il nous est apparu utile de rompre l'isolement de certaines personnes âgées en leur apportant une aide dans les moments difficiles : neige, orages violents, canicule, etc. D'ores et déjà, nous souhaitons développer l'idée d'une aide ponctuelle aux déplacements, pour les personnes âgées ne disposant d'aucun moyen de transport (aller faire ses courses, déplacement pour soins médicaux, coiffeur, visites diverses, etc...).

Les personnes disponibles qui souhaitent participer à cette action peuvent contacter dès à présent Pierre Gilouin.

Le Bruit au village

Le bruit, par définition, c'est toutes les sensations auditives désagréables.

C'est tous les phénomènes acoustiques susceptibles de produire cette sensation.

Notre environnement quotidien comporte des bruits multiples, d'origines diverses, qui vont des aboiements

MAARRREEEE!!!!!!



ments canins aux pétarades des motos trafiquées en passant par les cris d'enfants, les tondeuses à gazon le dimanche matin et les chaînes hi-fi réglées au maximum.

Les bruits de voisinage sont ressentis de façon très différente d'une personne à l'autre.

Certains s'en accommodent, pour d'autres les bruits sont gênants, surtout s'ils durent longtemps et se répètent. A

la longue ils deviennent agressifs dans la vie quotidienne. Le comportement désinvolte de certaines personnes provoque des relations conflictuelles de voisinage.

Le Maire avec son pouvoir de police municipale, se doit d'assurer le bon ordre et il est susceptible de réprimer les atteintes à la tranquillité publique. Son rôle est difficile, comment arbitrer entre l'intérêt collectif (manifestations en tous genres, fêtes au village, jeux d'enfants... tous générateurs de bruit) et l'intérêt individuel qui revendique le droit à la quiétude ?

Les Maires des 36 785 communes de France ont reçu un guide du Ministère de la Santé. Il leur apporte les outils et les informations pratiques pour intervenir dans la lutte contre les nuisances sonores, gérer les réclamations dans des situations délicates qui demandent un grand travail d'écoute des parties en présence.

Le décret 2006-1099 du 31/8/06 modifie le champ d'application de la réglementation et renforce le dispositif répressif, pour améliorer la vie de nos concitoyens.

Le bruit, de simple désagrément, peut devenir s'il se répète, une réelle source de stress, parfois obsessionnel. Il constitue un problème de santé portant atteinte à la qualité de la vie.



Il est nécessaire d'engager des actions de sensibilisation afin d'inciter les habitants du village à respecter quelques règles simples de savoir vivre et si besoin changer de comportement.

A titre d'exemple, comme dans tous les parcs publics de France, nous avons placé dans le parc des cèdres, des panneaux qui rappellent de façon simple et non agressive les règles de vivre ensemble avec un respect mutuel des attentes de chacun.

Les activités d'un village génèrent du bruit, c'est la vie d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous devons travailler collectivement pour traiter les conséquences du bruit par des organisations et des aménagements adaptés.

Patrick Hervé

Voyage de l'école à Lus-la-Croix-Haute :

Calendrier des activités...

Les petites têtes blondes et brunes de l'école de Chabrillan sont revenues fatiguées mais ravies de leur voyage au centre Couleur nature de La Jarjatte où ils ont séjourné du 2 au 6 juin.

Le thème de cette classe de découverte était "**La forêt**", sujet auquel les enfants se sont intéressés sous la tutelle de Mmes Baudouin et Mas-saro, leurs institutrices, tout au long de cette année scolaire.

Durant ces 5 jours ils ont appris à reconnaître des végétaux, ont observé la faune et la flore, parlé d'écosystème, fait du Land Art et point fort du séjour, sont partis en randonnée.

Tous ont apprécié la qualité des interventions, des animations, des repas et la bonne ambiance qui règne au centre.

Rappelons que ce séjour a été financé par l'Amicale laïque (qui oeuvre tout au long de l'année pour collecter des fonds pour les projets de l'école), le conseil général, les parents et la mairie. A la question: "qu'avez-vous préféré?" posée par Mme Baudouin aux enfants, certains ont répondu: "tout". Gageons que ce voyage sera mémorable pour nombre d'entre eux!

Myriam Gonnin



LA DOYENNE DE LA COMMUNE

Madame Marie PETIT née Sylvestre habite quartier les Charmes à Chabrillan. Si à cause des misères de santé dues à son grand âge, elle ne s'éloigne que très peu de son foyer, elle aime discuter avec les voisins et amis qui lui rendent visite. Elle garde toujours son sourire et se plaît à rappeler que c'est elle, avec ses 94 ans, qui est « la doyenne du pays ». Souhaitons-lui encore de belles années entourée de l'affection des siens et des Chabrillanais. Madame PETIT nous montre qu'il est possible de bien vieillir au village...



de Juillet à Octobre 2009

Vendredi 26 juin : Fête de l'école 18h. / Ecole / Amicale laïque.

Vendredi 26 juin : Concert Style-Drôme, le steel band de la Drôme. / Centre La Plaine.

Dimanche 28 juin : Sortie à la mer. / AJC (Association des Jeunes de Chabrillan).

Dimanche 28 juin : Sortie à Comps. / Amis de Chabrillan.

Dimanche 5 juillet : Chorale Kiruwa à la chapelle St Pierre -18h. / Amis de Chabrillan.

Samedi 11 juillet : Le quatuor de l'Emmental joue Haydn, Lachner, Glinka, Mendelssohn, Komzakey Joplin. 21h. / Centre La Plaine.

Dimanche 12 juillet : Concert Les Bretons de l'Est au Café Bibliothèque. / Bibliothèque / Café-Bibliothèque.

Du 10 au 19 juillet : Exposition de photographies de Claude Fougeirol à la chapelle St Pierre. / Amis de Chabrillan.

Mercredi 22 juillet : Soirée Blues et Jazz au Café Bibliothèque. / Bibliothèque/ Café Bibliothèque.

1, 2 et 3 août : Vogue de Chabrillan / AJC.

Lundi 5 août : Défarde / AJC.

Samedi 5 septembre : Le quatuor de Bern joue Lombardini, Lachner, Haydn et Mendelssohn 21h. / Centre La Plaine.

Vendredi 18 septembre : Lecture concert d'Alain Rais au Café Bibliothèque. / Bibliothèque.

19 au 20 septembre : Journées du patrimoine / Amis de Chabrillan.

Dimanche 20 septembre : Chorale gospel Couleur Black. / Amis de Chabrillan.

Du 5 au 31 octobre : Exposition permanente sur l'Inde au Café Bibliothèque.

- **Vendredi 9 octobre** : Danse indienne.

- **Dimanche 25 octobre** : Film Bollywood.

- **Samedi 31 octobre** : Lecture indienne.

- **Chaque week-end** : Marché indien.

- **17 et 18 octobre** : Salon du livre de jeunesse. / Bibliothèque.

26 et 27 octobre : Voyage à Paris / Amis de Chabrillan.